

PARTI PRIS

École : l'inégalité des chances fracture notre société

Par Béatrice Couairon · Octobre 2026 · Série « Changer l'école », épisode 2

Les écarts se forment dès la maternelle, se cumulent, puis se prolongent dans l'emploi, le logement et l'héritage.



Parcoursup cristallise les critiques. Dans le premier épisode de cette série intitulée CHANGER L'ÉCOLE, nous avons montré que la plateforme doit être améliorée. Mais elle ne fait qu'enregistrer, au moment de l'orientation, des écarts qui se sont formés bien plus tôt. Ce deuxième épisode remonte donc le parcours scolaire, jusqu'à la maternelle, pour comprendre où naissent les inégalités de chances et comment elles se prolongent au-delà de l'École.

Depuis la IIIe République, la France s'est construite autour d'une promesse : arracher les destins à la naissance et reconnaître le mérite par le savoir. Après-guerre, la démocratisation du collège, puis l'objectif de conduire une part massive d'une génération au baccalauréat, ont élargi l'accès aux diplômes. Le baccalauréat et l'enseignement supérieur ne sont plus réservés à une minorité.

Cette massification constitue un progrès considérable. Elle n'a pourtant pas produit la démocratisation des trajectoires.

Publication après publication, le même constat s'impose : les inégalités de chances à l'École persistent. Les statistiques produites par les institutions et les organisations convergent : notre École ne parvient pas à tenir sa promesse républicaine ; pire, elle s'en éloigne.

Les enseignants expriment pourtant rarement les conséquences de cette fracture sur leur métier. Elle fait aussi partie de la crise existentielle qu'ils traversent : qu'est-ce qu'être professeur aujourd'hui ? Quelles promesses pouvons-nous encore tenir à nos élèves lorsque nous savons que leurs chances restent aussi profondément liées à leur origine sociale ?

Pour éclairer le monde qui vient, commençons par notre École.

1. Les inégalités scolaires se forment tôt et se cumulent

Pour comprendre comment ces écarts se forment, je vous propose de remonter progressivement le parcours scolaire.

À l'arrivée, l'enseignement supérieur reste fortement hiérarchisé

Les enfants de cadres, de professions intermédiaires ou d'indépendants sont près de deux fois plus souvent diplômés du supérieur que les enfants d'ouvriers ou d'employés. Dans les diplômes les plus élevés (master, doctorat ou grande école) l'écart approche un rapport de un à trois.¹

Plus la filière devient sélective, plus le tri social apparaît nettement. Les enfants d'ouvriers sont minoritaires à l'université, rares en classes préparatoires et presque invisibles dans les écoles normales supérieures. À l'inverse, les enfants de cadres s'y concentrent.²

Tous les baccalauréats n'ouvrent pas les mêmes portes

En 2024, plus de huit jeunes sur dix âgés de 20 à 24 ans possèdent le baccalauréat. Mais l'écart entre les jeunes de milieux favorisés et les enfants d'ouvriers ou d'employés reste de seize points.¹

Le Céreq montre que les enfants de deux cadres sont plus de trois fois plus nombreux que les enfants de familles à dominante ouvrière à obtenir un baccalauréat général. La massification du bac n'a donc pas supprimé la hiérarchie des voies.³

À 15 ans, la pente sociale est installée

PISA montre que l'écart de résultats en mathématiques entre élèves favorisés et défavorisés dépasse nettement la moyenne de l'OCDE. En France, le statut socio-économique explique une part plus forte des performances scolaires qu'en moyenne dans les pays de l'OCDE.⁴

À l'entrée en sixième, l'écart est déjà visible

Les enfants de cadres sont environ quatre fois plus nombreux que les enfants d'ouvriers à figurer parmi les bons élèves en français. Le même constat vaut en mathématiques.⁵

Dès la maternelle, les inégalités sont mesurables

Les enfants de cadres ou d'enseignants obtiennent des scores nettement supérieurs en langage et en mathématiques aux enfants d'ouvriers ou d'inactifs.⁶

Selon l'Insee⁷, dès la petite section, 32 points séparent les enfants des milieux très favorisés et défavorisés en langage, et 36 points en mathématiques. Ces écarts s'accroissent ensuite à l'école primaire, puis au collège.

Comme le souligne également l'[OCDE](#)⁸, remonter à la source, c'est agir au moment où l'École peut encore le plus efficacement empêcher les écarts de devenir des trajectoires. Attendre l'orientation ou l'entrée dans l'enseignement supérieur revient à intervenir sur des trajectoires déjà largement différenciées. La priorité doit donc être de consolider les apprentissages fondamentaux dès la maternelle, puis d'en garantir la maîtrise au cours du primaire, grâce à un accompagnement renforcé des élèves qui en ont le plus besoin.

Ces régularités ne condamnent pourtant aucun destin. Les parcours des « transclasses », étudiés notamment par [Chantal Jaquet](#), montrent que des franchissements restent possibles, souvent à la faveur de rencontres, d'appuis et d'institutions qui ouvrent des passages. Ces trajectoires singulières ne démentent pas le poids des origines sociales ; elles rappellent que l'action peut en desserrer l'étau.⁹

Il faut désormais comprendre la façon dont ces inégalités font système et se prolongent bien au-delà de l'École.

2. Les inégalités scolaires se prolongent dans les trajectoires professionnelles

« La jeunesse n'est qu'un mot », écrivait [Pierre Bourdieu](#) pour rappeler qu'une même catégorie d'âge rassemble des situations sociales très différentes.¹⁰ [Olivier Galland](#) propose de penser la jeunesse comme une transition vers les rôles adultes : travailler, se loger, disposer de ressources propres, construire sa vie. Cette transition ne se déroule pas dans les mêmes conditions selon le milieu social, le territoire, le diplôme, le genre ou le patrimoine familial.¹¹

Les trajectoires scolaires différenciées deviennent alors des conditions d'entrée dans la vie adulte différenciées.

Certains jeunes avancent par accumulation : diplôme, mobilité, stages, réseau, soutien familial, emploi stable, possibilité de se tromper et de recommencer. D'autres avancent sous contrainte : formation éloignée, mobilité empêchée, emploi précaire, chômage, sortie sans diplôme ou retrait temporaire du marché du travail.

Le supérieur révèle l'inégalité des filets de sécurité. [Le Céreq](#) montre que les jeunes d'origine modeste en sortent plus souvent sans diplôme et que leurs arrêts tiennent davantage à des raisons extrascolaires (argent, famille, distance, logement) qu'à un simple manque de niveau.³

À qualification comparable, tous ne disposent donc pas du même temps pour chercher un emploi, accepter un stage, déménager, attendre une proposition correspondant à leur formation ou refuser un poste trop précaire.

L'inégalité scolaire devient une inégalité de mobilité, de sécurité et de droit à l'erreur.

Les entreprises recrutent ainsi dans un vivier que l'École, les filières, les territoires et les réseaux ont déjà rendu plus ou moins visible. Elles ne sélectionnent pas seulement des compétences : elles héritent aussi du tri qui les a précédées.

3. Elles se poursuivent dans le logement, le patrimoine et la transmission

L'homogamie

Les filières, les établissements, les métropoles et les premiers emplois contribuent à structurer les lieux de rencontre et la constitution des réseaux. Le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan montre que l'homogamie de revenus s'est renforcée entre 1996 et 2015 : deux fois plus de couples réunissent deux conjoints appartenant aux 20 % les plus modestes, tandis que la redistribution privée liée à la mise en commun des revenus au sein du couple a diminué d'un quart.¹²

L'Insee documente également l'ampleur de cette homogamie sociale : quatre personnes en couple cohabitant sur dix vivent avec une personne de la même classe d'emploi. Partager le même niveau de diplôme que son conjoint multiplie par 1,8 les chances d'être en situation d'homogamie sociale.¹³

Le logement

Le logement ne prolonge pas seulement les inégalités d'insertion professionnelle : il conditionne l'accès à l'autonomie. Accepter une formation, un stage ou un emploi suppose souvent de pouvoir se rapprocher d'un bassin dynamique. Mais louer un logement exige des revenus suffisants, un contrat stable ou un garant ; devenir propriétaire, une capacité d'emprunt et souvent un apport familial. Selon l'Insee, à 21 ans, plus de la moitié des jeunes ayant quitté le domicile familial ont reçu une aide financière de leurs parents pour se loger.¹⁴ L'accès au logement dépend ainsi du parcours professionnel, mais aussi des ressources et des protections que la famille peut mobiliser.

Patrimoine et pauvreté en héritage

Les écarts se prolongent enfin dans le patrimoine et les ressources transmises aux enfants. En suivant une cohorte de l'entrée en sixième jusqu'à 26 ou 27 ans, le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan montre que la pauvreté agit tôt et par cumul : ressources familiales, logement, santé, réussite scolaire, diplôme, puis accès à l'emploi. Les élèves exposés à la pauvreté sévère à l'adolescence sont beaucoup moins souvent diplômés du supérieur long que les élèves qui n'y ont pas été exposés.¹⁵

À RETENIR

Le même diplôme ne donne donc pas les mêmes possibilités selon le patrimoine, le logement, les réseaux et les protections familiales qui l'accompagnent. Deux jeunes de formation comparable ne disposent pas du même droit à l'attente, au risque, à la mobilité ou à l'erreur.

Au-delà de l'École : les inégalités scolaires pèsent sur l'emploi ; l'emploi pèse sur le logement et le patrimoine ; le logement et le patrimoine pèsent sur le quartier, les conditions de vie et l'École des enfants.

Ce qui commence dans la salle de classe devient une trajectoire sociale, puis un héritage.

Encore faut-il savoir où agir. Les dernières évaluations PISA confirment que le niveau des élèves recule et que l'origine sociale pèse toujours sur les résultats. Le troisième épisode de cette série en tire cinq priorités pour changer l'école.

Références

1. MESR/SIES, L'État de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation en France n° 19, 2026, fiche 27, « Le niveau d'études selon le milieu social ». [Consulter](#)
2. Observatoire des inégalités, « Enseignement supérieur : comment évolue la composition sociale des filières ? », 27 février 2025. [Consulter](#)
3. Céreq, « Origine sociale, diplôme et insertion : la force des liens », Céreq Bref n° 452, mai 2024. [Consulter](#)
4. OCDE, PISA 2022 Results, Country Note France, 2023. [Consulter](#)
5. DEPP, Fabrice Murat, « Évolution des inégalités sociales de compétences au fil du temps et de la scolarité », Note d'information n° 24.21, juin 2024. [Consulter](#)
6. Observatoire des inégalités, « L'essentiel des inégalités d'éducation », Rapport sur les inégalités en France, édition 2025. [Consulter](#)
7. Insee, « Inégalités sociales dans l'enseignement scolaire », 2025. [Consulter](#)
8. OCDE, Éric Charbonnier et Jean-Christophe Dumont, « L'école est-elle (encore) un des principaux vecteurs d'intégration en France ? », 2015. [Consulter](#)
9. Chantal Jaquet, Les transclasses ou La non-reproduction, Presses universitaires de France, 2014. [Consulter](#)
10. Pierre Bourdieu, « La jeunesse n'est qu'un mot », dans Questions de sociologie, Éditions de Minuit, 1984. [Consulter](#)
11. Olivier Galland, « En transition vers l'âge adulte », Économie et Statistique / Economics and Statistics, n° 514-515-516, 2020. [Consulter](#)
12. Pauline Grégoire-Marchand, avec la participation de Nicolas Frémeaux, France Stratégie (aujourd'hui Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan), « Le couple contribue-t-il encore à réduire les inégalités ? », Note d'analyse n° 71, novembre 2018. [Consulter](#)
13. Insee, « Dans quatre couples sur dix, les deux conjoints appartiennent au même groupe social », 23 novembre 2023. [Consulter](#)
14. Insee, Jenny Rinallo, Jérôme Domens et Flora Vuillier-Devillers, « Des parcours d'entrée dans la vie adulte diversifiés et marqués par l'influence familiale », Formations et emploi, 2025. [Consulter](#)
15. Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, « La pauvreté en héritage », Note d'analyse n° 158, février 2026. [Consulter](#)